

*Assurance-chômage—Loi*

Accord, parce qu'il n'y a rien d'écrit pour garantir ces programmes aux Canadiens, est-ce qu'ils vont dire à ce tribunal binational que dans des industries où il y a beaucoup de femmes—et beaucoup de femmes de l'âge d'avoir des enfants—que les bénéficiaires pour ces femmes sont une mauvaise subvention? S'ils font cela et si ce tribunal binational trouve que l'assurance-chômage pour les pêcheurs, l'assurance-chômage pour les femmes enceintes, les pensions de sécurité de la vieillesse, les programmes de Medicare sont de mauvaises subventions, on sera obligé, à cause de cette Entente Reagan-Mulroney, de retirer ces bénéficiaires.

C'est pour cette raison, monsieur le Président—moi je devine, et ce n'est pas difficile de deviner les motifs de ce gouvernement—que ce projet de loi qui vient d'abord de la politique du libéralisme, qu'il faudrait avoir des différences entre différentes régions en ce qui concerne l'accès à l'assurance-chômage. Pourquoi y a-t-il une extension de seulement un an? Selon moi, monsieur le Président, la raison pour laquelle l'extension est seulement pour un an, c'est parce que le gouvernement veut préserver le droit de retirer ces bénéficiaires que ce soit aux pêcheurs, que ce soit aux femmes, que ce soit dans différentes régions, ce qu'on appelle *the variable entrance requirement*, et le remplacer par un système uniformisé qui plairait aux Américains.

Ce n'est pas pour créer un bon système pour les Canadiens que le gouvernement présente un projet de loi qui va durer seulement un an. Il veut exercer toutes ses options, il veut être prêt d'ici l'année prochaine pour dire aux pêcheurs, aux femmes enceintes: Excusez-moi, mais les Américains ont trouvé que cela est une mauvaise subvention et qu'il faut la retirer. Quel autre motif... Et le ministre s'en est allé parce qu'il a peur de répondre à la question, il pensait qu'il pouvait tirer le rideau devant nous de l'opposition et dire: bon, c'est un bon projet de loi, on va l'accepter. Oui, on l'accepte, on l'embrasse, on le veut, on l'endosse, mais pour plus d'un an, monsieur le Président. Parce que si c'est seulement pour un an, il est évident que c'est parce que ce gouvernement veut exercer une option dans l'Accord Mulroney-Reagan de mettre en doute la possibilité de recevoir l'assurance-chômage pour les pêcheurs, pour les femmes, pour les gens qui demeurent dans les parties du pays éloignées, comme dans le nord du Québec, et qu'il veut toujours avoir l'option d'accepter le plan déjà établi par les Américains, le plan pour payer les pêcheurs qui est un plan qui devrait être aboli.

Cela, c'est la position des Américains. Ce devrait être contre la loi, selon eux, de payer des prestations d'assurance-chômage aux pêcheurs. Mais nous, on n'est pas du tout d'accord sur cette politique. On pense qu'avec ce type de *variable entrance requirement* on garantit et protège le droit des Canadiens dans toutes les parties du Canada de profiter ou d'avoir accès aux programmes qui essaieraient un petit peu de faire un équilibre économique entre les régions. Et, monsieur le Président, la raison pour laquelle le ministre d'État (Céréales) (M. Mayer) est tellement furieux quand je soulève cette question de bénéficiaires pour les femmes enceintes, de bénéficiaires pour les pêcheurs et même de bénéficiaires pour la question de l'aide médicale comme le Medicare, de bénéficiaires pour les vieillards, les pensions, la raison pour laquelle il devient furieux, c'est parce qu'il ne veut pas que les Canadiens et les Canadiennes connaissent

exactement les conséquences qui peuvent découler de l'Entente Reagan-Mulroney.

Monsieur le Président, tout ce qu'on demande au gouvernement qui est tellement défini par la possibilité d'avoir une photographie, le premier ministre avec le président des États-Unis, le 2 janvier, tout ce qu'on demande au gouvernement c'est d'au moins donner les faits aux Canadiens. Un fait selon moi, souligné par la lenteur de la prise de décision du gouvernement d'introduire ce changement dans l'assurance-chômage seulement pour un an... Le gouvernement ne peut pas nous garantir qu'aucun programme social déjà existant ou futur sera touché par cet Accord Mulroney-Reagan. Et la raison pour laquelle ils ne peuvent pas nous donner cette garantie-là, c'est parce qu'il y avait une grosse faillite dans leur demande. Ils voulaient l'avoir. Le premier ministre lui-même a dit qu'avant de signer n'importe quel accord, il voulait savoir exactement ce qui serait accepté par les Américains en tant que subventions, bonnes et mauvaises. Mais pourquoi n'y a-t-il rien d'écrit dans les quatre documents publiés par le gouvernement, distribués à tout le monde pour essayer «d'embraser» leur Accord? Pourquoi n'y a-t-il rien d'écrit pour dire aux Canadiens et aux Canadiennes: Je vous garantis—comme si j'étais le premier ministre!—Je vous garantis qu'aucun bénéfice d'assurance-chômage ne sera touché à cause de ce règlement. Je vous garantis qu'aucun changement ne se produira qui touchera ou qui coupera les bénéficiaires aux femmes enceintes. Je vous garantis qu'il n'y aura aucun changement dans le régime de l'assurance-santé. Je vous garantis qu'il n'y aura aucun changement—même on sait qu'il a déjà donné sa garantie mais cela n'a pas abouti à grand-chose—mais je vous garantis qu'on ne touchera pas aux pensions de sécurité de la vieillesse à cause de cet Accord.

Pourquoi n'ont-ils pas pu se mettre d'accord avec les Américains sur ce que constituait une subvention, pas mauvaise, mais injuste?

• (1700)

*[Traduction]*

Il n'a pu établir ou s'entendre avec les Américains sur ce que constituait une subvention injuste. Ainsi, il n'a rien prévu dans l'accord, mais il affirme que l'assurance-maladie et les congés de grossesse ne seront pas remis en question. Cependant, c'est pourtant le cas. Rien n'a été mis par écrit. Étant donné que les deux parties ont accepté de négocier au cours des cinq ou sept prochaines années ce que constitue une subvention injuste, il est manifeste que nos programmes sociaux sont en danger non seulement pour l'avenir, mais dès maintenant. Il est tout à fait clair que les prestations d'assurance-chômage pourraient être remises en question.

Les Américains ont déjà fait part de leur intention de considérer les prestations versées aux pêcheurs comme une subvention injuste. Les Américains et les Canadiens pourraient se dire que les pêcheurs ne constituent qu'une petite partie de la population à laquelle on peut s'en prendre facilement, comme on l'a fait dans le cas de l'industrie vinicole et des producteurs de raisin.

Il se pourrait fort bien que les pêcheurs n'aient plus droit à l'assurance-chômage dans trois à sept ans. La norme variable d'admissibilité est l'élément fondamental pour ce qui est de